



RUSSIE

Poutine dénonce des manœuvres américaines autour des élections

Page B 5



VIDÉO

Ouverture du Sommet international du jeu de Montréal

Page B 8

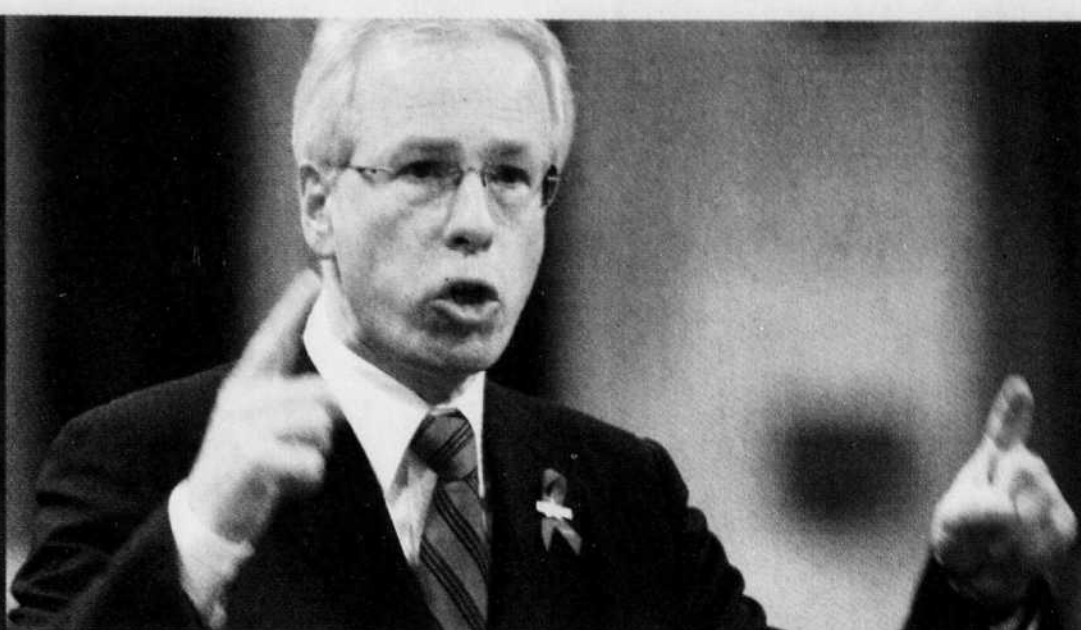
www.ledesvoir.com

LE DEVOIR

Vol. XCVIII N° 270

LE MARDI 27 NOVEMBRE 2007

88c + TAXES = 1\$



Le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, et le chef de l'opposition, Stéphane Dion, ont eu des échanges très musclés sur la question des changements climatiques, hier, aux Communes.

Kyoto: Baird affronte la tempête

La position canadienne ne peut être acceptée à Bali, reconnaît le ministre

ALEC CASTONGUAY
ALEXANDRE SHIELDS

Le ministre fédéral de l'Environnement, John Baird, a reconnu hier que la position rigide du Canada concernant un nouveau traité international de lutte contre les changements climatiques n'a aucune chance de faire consensus lors des négociations qui auront lieu à Bali du 3 au 14 décembre. Le gouvernement Harper estime que la phase II du protocole de

Kyoto doit voir le jour uniquement si les États-Unis, la Chine et l'Inde en font partie, à défaut de quoi le Canada ne signera pas l'entente.

Aux Communes, l'opposition s'est déchaînée contre les intentions du gouvernement Harper et a décrié avec une rage mal contenue les propos du premier ministre, qui a affirmé dimanche que le protocole de Kyoto était une «erreur». Les partis d'opposition affirment que le Canada doit au contraire faire preuve de leadership et montrer l'exemple.

Le ministre John Baird a reconnu hier que l'objectif canadien qui consiste à réunir les États-Unis, l'Inde et la Chine à l'intérieur d'un nouveau traité qui les contraindrait à réduire leurs gaz à effet de serre (GES) n'était pas réaliste à court terme. «Je pense que les Nations unies ne s'attendent pas à ce que ça se produise», a-t-il dit en parlant de la conférence de Bali qui s'ouvre la

semaine prochaine. Sera-t-il possible de réaliser cet objectif avant la fin des négociations prévues au plus tard en 2009? Le ministre Baird n'a pas voulu s'avancer.

Les États-Unis n'ont pas signé le protocole de Kyoto actuellement en vigueur, alors que l'Inde et la Chine l'ont fait.

VOIR PAGE A 8: BAIRD

■ L'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon en page A6: Harper, l'Albertain

■ L'inaction risque de coûter 20% du PNB mondial, avertit la Lloyd's, page B 1



Manifestation à Jérusalem, hier, contre les pourparlers qui s'amorcent entre Palestiniens et Israéliens, à Annapolis, au Maryland.

ANNAPOLIS

Progrès entre Palestiniens et Israéliens en vue de nouvelles négociations

Washington — Palestiniens et Israéliens ont affirmé hier avoir réalisé des progrès importants en vue de nouvelles négociations de paix, à la veille d'une conférence internationale à Annapolis organisée par George W. Bush afin de relancer un processus moribond.

«Je me réjouis à l'idée de poursuivre le dialogue sérieux que nous menons avec vous et le président de l'Autorité palestinienne pour voir si oui ou non la paix est possible», a déclaré à la Maison-Blanche le président américain, où il a reçu successivement le premier ministre israélien Ehoud Olmert et Mahmoud Abbas. «Je suis optimiste, je sais que vous êtes optimiste», a-t-il ajouté.

Le président américain a déclaré que son dialogue avec le premier ministre israélien et le chef de l'Etat palestinien visait «à voir si la paix est ou non possible».

À la veille de la conférence d'Annapolis qui rassemblera dans l'enceinte de l'Académie navale américaine une cinquantaine de participants, Mahmoud Abbas a fait part de «ses grands espoirs de voir cette conférence produire des négociations sur le statut définitif [...] qui mèneraient à un accord de paix entre Israël et les Palestiniens».

M. Olmert a souligné sa volonté de faire avancer le processus de paix. «Nous ne voulons pas maintenir le statu quo», a-t-il assuré. Il a toutefois déclaré que les Palestiniens devaient faire cesser les attaques menées depuis la bande de Gaza, contrôlée par le mouvement islamiste Hamas, avant la mise en œuvre d'un futur accord de paix avec Israël.

VOIR PAGE A 8: PROGRÈS

Mauvaise nouvelle pour les musées

Le seul système public de transport d'expositions ferme ses portes

FRÉDÉRIQUE DOYON

Coup dur pour les musées canadiens. L'Institut canadien de conservation met fin à ses Services de transport d'exposition (STE) subventionnés.

Le seul système public qui assure le déplacement d'expositions en tout genre (art, sciences, histoire) sur le territoire canadien fermera ses portes le 1^{er} avril 2008, selon le site de l'organisme, laissant toute la place au secteur privé. Les institutions du Québec rejoignent leur voix à leurs homologues canadiens pour dénoncer cette perte majeure et demander à Patrioine canadien de revenir sur sa décision.

«Ça donne accès à des services à prix avantageux, mais surtout de très grande qualité», explique Michel Perron, directeur de la Société des musées québécois (SMQ), à propos des STE, qui fonctionnent dans le plus grand respect des principes de conservation des œuvres et artefacts. Ça permettait de garder des standards élevés de transport d'expositions.» Selon lui,

VOIR PAGE A 8: MUSÉES

Karl Marx fait toujours courir les foules

Les Chinois forment le tiers des visiteurs de la maison natale du philosophe

ALLEMAGNE

La Révolution soviétique, placée sous le haut patronage idéologique marxiste, fête son 90^e anniversaire. La maison natale de Karl Marx accueille 40 000 visiteurs chaque année, dont un bon tiers de Chinois venus en pèlerinage politique.

STÉPHANE BAILLARGEON

Trèves — Marx a écrit *Le Capital*. Sa maison natale et un tas de produits dérivés permettent maintenant d'en accumuler.

La boutique du Museum Karl-Marx-Haus de Trèves vend de tout et en quantité: de petits bustes blancs ou rouges à l'effigie du célèbre barbu, des crayons reproduisant sa signature, beaucoup de cartes postales, des tasses et des t-shirts, des exemplaires de son *opus magnum* à propos duquel il avouait: «Le Capital ne me rapportera jamais ce que m'ont coûté les cigares fumés en l'écrivant.»

Le produit le plus populaire? «La bouteille de vin rouge, bien sûr!», répond la professeure Beatrix Bouvier, directrice du musée, interviewée par téléphone après une courte visite de

son établissement, il y a quelques jours. La cuvée Karl-Marx se vend une dizaine d'euros.

La belle résidence bourgeoise du 10 Brückenstrasse a vu naître le plus célèbre philosophe politique du XIX^e siècle le 5 mai 1818. Karl était le deuxième d'une série de plusieurs enfants. Son père avocat, descendant d'une longue lignée de rabbins (comme sa mère d'ailleurs) avait loué l'immeuble pour abriter ses bureaux et sa famille. Les Marx ont occupé la maison pendant deux ans puis ont déménagé dans une autre belle maison près de la célèbre Porta Negra, joyau de cette ville du patrimoine mondial. Des prolétaires transforment actuellement cet autre

concentré de mémoire marxiste en restaurant chic.

Le lieu de naissance du philosophe de l'histoire est tombé dans l'oubli jusqu'au début du XX^e siècle. Le Parti so-



La maison où naquit Karl Marx le 5 mai 1818, à Trèves, en Allemagne.

cial-démocrate allemand (SPD) a réussi à l'acquérir en 1928 puis les nazis l'ont saisi et transformé en petite imprimerie, un moindre mal par rapport aux synagogues incendiées et aux juifs assassinés par millions. Le premier musée est apparu en 1947, en République fédérale, alors que la République démocratique rebaptisait Karl-Marx-Stadt la ville de Chemnitz

Rénové pour le centième anniversaire de naissance de Marx, et une nouvelle fois en 2005, le musée appartient toujours à la Fondation Friedrich Ebert, reliée au SPD. En Allemagne, tous les grands partis ont développé des fondations semblables qui multiplient les activités philanthropiques, culturelles

VOIR PAGE A 8: MARX

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 6	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	B 5
Décès.....	B 4	Mots croisés..	B 5
Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7



ACTUALITÉS

Non à l'accommodement encadré!

Les dirigeants d'établissements de santé préfèrent s'adapter aux besoins particuliers de leurs patients



Michel David

Le souhaitable et le possible

Personne n'a dû être très surpris d'apprendre que la commission présidée par Claude Castonguay, qui a été chargée de trouver de nouvelles sources de financement du système de santé, aura besoin d'un peu plus de temps pour produire son rapport.

C'est même le contraire qui aurait été étonnant. Si les trois commissaires avaient réussi à faire en six mois l'unanimité sur une question qui divise la société québécoise — et canadienne — depuis des décennies, il aurait fallu crier au génie ou se questionner sur leur représentativité.

De toute manière, la veille de Noël n'était sans doute pas le moment idéal pour publier un rapport de cette importance. Entre la dinde et la tourtière, qui a vraiment envie d'entendre parler de ticket modérateur?

Chemin faisant, les commissaires ont pu découvrir certains aspects de la question qui leur étaient moins familiers, mais chacun savait sans doute dès le départ où se situait la ligne qu'il refuserait de franchir.

De passage au *Devoir* quelques jours après la création de la commission, M. Castonguay semblait déjà avoir une idée très claire de la direction à prendre: recours accru à l'assurance privée, introduction d'un ticket modérateur, autorisation pour les médecins de pratiquer à la fois dans les secteurs public et privé, etc.

Pourtant, ceux qui craignent une privatisation tous azimuts s'inquiètent peut-être à tort. La dissidence d'un des trois membres signifierait l'enterrement immédiat du rapport, ce qu'aucun ne souhaite, surtout pas M. Castonguay, et il n'y aura unanimité que dans la mesure où, au-delà de certains changements, les grands principes sur lequel repose le système seront préservés.

On peut faire bien des reproches à M. Castonguay, mais il est parfaitement capable de faire la distinction entre le souhaitable et le possible. Peu importe la pertinence des recommandations qui seront formulées, leur acceptabilité sociale est la première condition requise pour la survie du rapport. Les tablettes gouvernementales sont remplies de documents de grande qualité, qui avaient toutefois le défaut d'être politiquement inopportuns.

Au récent Sommet sur la santé organisé par le Collège des médecins, plusieurs ont été surpris de constater l'indéfectible adhésion des participants au système de santé hérité de la Révolution tranquille, malgré les indéniables lacunes qu'il comporte.

Le rapport final du Sommet a réaffirmé son attachement au principe du financement public du système de santé et a rejeté l'idée d'imposer des frais supplémentaires directs aux patients. D'ailleurs, si l'idée d'une contribution de l'usager peut sembler séduisante à certains, la Loi canadienne sur la santé demeure un obstacle que même Stephen Harper hésitera beaucoup à lever.

Les syndicats ne sont les seuls à s'opposer au «privé-privé». Les associations patronales ne montent pas aux barricades, mais elles verraient également d'un très mauvais œil la prolifération d'assurances duplicatives, qui auraient rapidement pour effet de faire augmenter les coûts de main-d'œuvre. À partir du moment où de telles assurances seraient offertes aux cadres, elles devraient rapidement être incluses dans les conventions collectives.

La création d'une caisse-santé, comme il en existe en Europe, ne semble pas davantage constituer une voie de solution. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'une telle transformation pour un système dont le financement repose essentiellement sur l'impôt.

Au bout du compte, c'est peut-être à l'intérieur du réseau lui-même que la commission Castonguay pourrait tenter de trouver une bonne partie de la solution, en proposant de nouvelles façons de faire et de budgéter.

La dynamique au sein des politiques, plus particulièrement du PQ, est un facteur non négligeable. Quand la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget a annoncé la formation de la commission, la réaction du PQ a été très négative, comme tout ce que peut dire l'opposition un jour de budget.

Le choix du représentant péquiste n'a pas été facile. Si besoin était, Pauline Marois a vite constaté que la modernisation de la social-démocratie n'irait pas de soi au PQ. Elle avait d'abord pensé à Joseph Facal ou à Michel Clair, mais l'aile progressiste du caucus des députés a régrimé.

Le choix du directeur de l'Institut du Nouveau Monde, Michel Venne, visait à les rassurer, et il serait très étonnant qu'il accepte de signer un rapport dont les recommandations iraient à l'encontre des positions qu'il a défendues dans le passé.

Autant M. Venne a toujours été un partisan du «modèle québécois», autant l'auteur du pamphlet documentaire *L'Illusion tranquille*, Joanne Marcotte, qui est la représentante de l'ADQ à la commission Castonguay, en est une féroce détractrice.

Mme Marcotte n'a guère impressionné en fin de semaine dernière au congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, où elle avait été invitée à titre de panéliste. Elle en a fait sursauter plus d'un quand elle a affirmé qu'il n'existait pas d'économiste de gauche ou de droite.

Pourtant, même un profane peut voir une différence entre un marxiste comme le Français Charles Bettelheim, grand spécialiste de la planification des économies socialistes, et l'américain Milton Friedman, grand gourou du néo-libéralisme, qui a inspiré les politiques économiques du régime Pinchochet.

Sans aller à ces extrêmes, il est évident qu'un économiste de l'Institut économique de Montréal et son collègue de la CSN risquent de diverger sérieusement sur le rôle que l'État devrait jouer dans le développement de l'économie québécoise.

Les mathématiques sont les mêmes pour tout le monde, a fait valoir Mme Marcotte. C'est possible, mais il ne faudrait pas confondre l'économie et la comptabilité. D'ailleurs, quoi qu'elle en pense, les chiffres ne disent pas tout.

Il est toutefois permis de croire que Mario Dumont saurait la convaincre de signer un rapport qui ne serait pas à son entière satisfaction. D'ailleurs, à la différence de Mme Marois, le chef de l'ADQ n'a pas à se soucier de ce que pensent ses députés. Peu importe le sujet ou qu'il change d'idée, ils pensent comme lui.

m david@ledevoir.com

S'il est un lieu où les accommodements raisonnables sont légion, c'est bien au sein du réseau de la santé. Chaque année, des milliers d'aménagements sont négociés afin de permettre à une personne d'être soignée en adéquation avec ses convictions culturelles et religieuses. Un exercice de haute voltige qui se conjugue généralement à la première personne du singulier.

LOUISE MAUDE
RIOUX SOUCY

S'il ne fallait retenir qu'une chose des accommodements raisonnables pratiqués dans nos établissements de santé, ce serait certainement leur caractère d'exception, note l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS). Dans son mémoire destiné à la commission Bouchard-Taylor, l'association insiste. Pour que cela marche, il faut impérativement résister à la tentation d'imposer quelque cadre que ce soit, sous peine d'ouvrir toute grande la porte aux recours aux tribunaux.

Une étude éclair réalisée auprès de ses 140 établissements membres a permis à l'AQESSS de dégager certaines tendances, au premier chef celle voulant que chaque accommodement réalisé dans le réseau de la santé soit unique. «L'important est de mettre en

avant la personnalisation des soins. Chaque patient est unique, ses besoins sont différents, et il sera toujours vulnérable», a expliqué au *Devoir* la directrice générale de l'association, Lise Denis.

Au contraire, vouloir imposer un cadre de référence et d'harmonisation culturelle à des situations données risquerait de mettre en péril les pratiques actuelles qui réussissent pourtant très bien aux établissements québécois. «De façon globale, le réseau réussit en effet à bien s'ajuster», confirme Mme Denis. Cela est particulièrement vrai à Montréal, grande championne toutes catégories des accommodements à l'hôpital. En tout, les trois quarts des événements recensés par l'AQESSS concernent la métropole.

À l'autre bout du spectre, 39 des 61 établissements qui ont répondu au sondage affirment ne pas avoir reçu de demandes d'accommodement raisonnable au cours des cinq dernières an-

nées. Un nombre appréciable qui témoigne du fossé qui s'est creusé entre Montréal et les autres régions. En tout, des milliers de demandes seraient formulées chaque année dans tout le réseau de la santé, estime l'AQESSS. De celles-là, près de 80 % touchent directement les usagers, tandis que les autres proviennent des travailleurs eux-mêmes.

La quasi-totalité des demandes formulées ont pour motif des impératifs religieux, surtout chez ceux qui pratiquent la religion juive (principalement les hassidim) ou la religion musulmane. Chaque fois, la demande peut être rangée selon quatre catégories: demandes reliées à un rite religieux, à la nourriture, au sexe du personnel soignant ou des personnes partageant la chambre ou à la langue. En tout, 80 % des demandes ont été agréées.

Les autres ont reçu une fin de non-recevoir sans nécessairement faire de vagues. En fait, seules 9 % des demandes ont soulevé des réactions au sein de la population, bien souvent sous l'impulsion du miroir grossissant des médias. Il faut dire que les refus sont généralement bien documentés et reposent sur plusieurs facteurs qui tiennent compte du délicat équilibre entre les droits des uns et les devoirs des autres, explique la directrice générale.

«On tient compte des soins à donner, de la sécurité, des coûts et aussi des répercussions que ce geste peut avoir sur le personnel ou les clients.»

Chaque fois, c'est le bon sens qui doit l'emporter. Pour les patients comme pour les travailleurs qui ne doivent pas être favorisés ni défavorisés par ces ententes asymétriques. Par exemple, les réaménagements d'horaires rendus nécessaires pour respecter les fêtes juives ou le rama-dan sont possibles, mais pas aux détriments des autres employés. Ainsi, les demandeurs ne bénéficient pas de plus de congés que leurs collègues contrairement à ce que l'on a pu voir dans d'autres organisations plus tôt cette année.

La formation du personnel joue également un grand rôle dans la bonne conduite des accommodements, un exercice délicat qui nécessite d'abord que les gens s'approprient, explique Mme Denis. «Dans certains établissements montréalais très multiethniques, on forme le personnel pour l'amener à mieux comprendre les réalités des communautés culturelles. Plus on comprend ces gens, plus il est aisé de voir les ajustements nécessaires et plausibles que l'on peut faire.» Une voie gagnante à maintenir, conclut l'AQESSS.

Le Devoir

La commission Bouchard-Taylor à Montréal

Mais qu'est-ce qu'une religion?

Les spécialistes du religieux présentent leur point de vue sur la crise identitaire

STÉPHANE BAILLARGEON

Au fond, qu'est-ce qu'une religion et à quoi ce lien fondamental peut-il bien encore servir? Ces questions ont émergé de plusieurs présentations de mémoires, hier, lors de la première journée montréalaise d'audience de la commission Bouchard-Taylor.

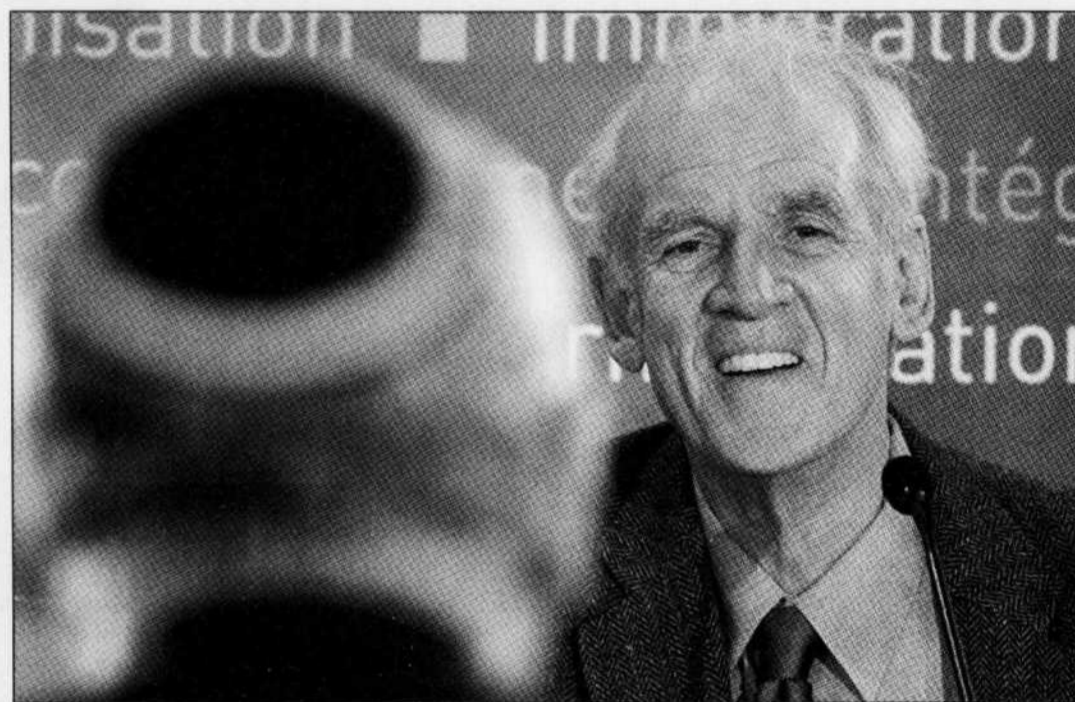
Daniel Baril, journaliste universitaire, anthropologue et défenseur impénitent de la laïcité, a jeté un gros caillou dans le bénitier en demandant d'où viennent l'obligation des cinq prières des musulmans, l'imposition des cinq K pour les sikhs, l'interdit de porter un objet dans ses mains le jour du sabbat pour un hassidim.

«Personne d'autre que les pratiquants eux-mêmes ne leur impose ces restrictions ou obligations», a dit l'auteur de *La Grande Illusion*, comment la sélection naturelle a créé l'idée de Dieu (Multimondes, 2006). «Ces règles ne sont pas imposées par l'autorité civile ou politique; elles viennent des préceptes religieux, et la religion est une création de l'esprit humain comme le sont les autres institutions sociales dans le domaine de la politique, du juridique, de l'éducation ou de la science.»

Du même coup, M. Baril s'est logiquement demandé pourquoi les tribunaux canadiens adhèrent à une conception déiste ou absolutiste de la religion. Pourquoi, pour faire court, un jeune sikh peut-il porter son kirpan à l'école, alors qu'un jeune humaniste athée ne pourrait pas y apporter un canif? Cette doctrine juridique inégalitaire et discriminatoire, du point de vue libéral, a finalement conduit à réclamer une charte de la laïcité et une nouvelle culture juridique où la liberté religieuse serait encadrée de façon plus restrictive, afin qu'elle ne prime pas les autres libertés (d'association, d'expression, de conscience, etc.).

«Si les obligations religieuses que s'imposent les pratiquants deviennent trop lourdes en regard de la vie moderne ou incompatibles avec les normes actuelles, il appartient à ces pratiquants de réformer la religion qu'ils se sont donnée», dit encore le mémoire de M. Baril. *Le Québec offre d'ailleurs un exemple illustrant une telle perspective. Dans les années 60, la modernisation de l'État et de ses institutions a servi de moteur à la modernisation de la société.»*

Le professeur Louis Rousseau, du département des sciences religieuses de l'UQAM, est parti de là lui aussi, en fait de ce qu'il a appelé le «processus de recomposition des identités» à l'œuvre au Québec autour des manifestations religieuses. «Je ne veux pas nier les questions en rapport à la langue, mais il me semble que ce n'est pas une anxiété linguistique qui est derrière [la formation de la commission], a-t-il noté. Il y a quelque chose derrière. Une anxiété identitaire. Il me semble que le phénomène religieux catalyse cette anxiété.»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le commissaire Charles Taylor écoute l'une des nombreuses personnes qui se sont présentées devant lui et son collègue Gérard Bouchard hier, à Montréal.

Le professeur Rousseau a ensuite parlé de ce qu'il appelle «la peur du Bonhomme Sept Heures caché dans le garde-robe», cet improbable retour du refoulé religieux, de la Grande Noirceur, quoi. Pour lui, au contraire, l'évolution va vers l'individualisation des croyances et la critique des institutions, «et il n'y a rien pour Rome là-dedans».

D'où les questions du coprésident Charles Taylor sur la liberté de religion et la liberté de conscience. «Une partie du malaise découle de l'idée que les gens se font de la religion, à partir de ces extrêmes et marginaux», a répondu le professeur Jean-René Milot, collègue de M. Rousseau. «Quand ça dérape, toute une collectivité hérite du préjugé. Si une religion devient uniquement subjective, on tombe facilement dans le déraisonnable.»

La Cour suprême a pourtant mis l'accent sur la subjectivité des croyances comme critère de définition de ce qui est religieux. Cette personnalisation de la religion vécue n'a pas échappé aux représentantes du Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal, là

même où est apparue la fameuse affaire du kirpan jugée par le plus haut tribunal du pays.

«Un accommodement est une dérogation à la norme, a observé la porte-parole du syndicat. L'introduction d'un critère subjectif pose un problème. L'école Catherine-Labouré a été bouleversée [par l'affaire du kirpan] et a dû revoir son approche par rapport aux normes. [...] C'est quand même un poignard alors que le code de vie proscribit les armes. La décision a été perçue comme un privilège.»

Mais qu'est-ce qu'une religion? a répété Charles Taylor, coprésident de la Commission. Ce qu'en dit une tradition ou ce qu'en propose un individu? Comment pourrait-on se départir du critère subjectif pour aller vers un critère objectif? «Il me semble que la principale difficulté ne repose pas sur le dogme, mais sur la sincérité du croyant», a répondu Nicole Frascadore dont le mémoire propose un meilleur encadrement et un code pour gérer les demandes d'accommodements raisonnables.

Le Devoir

Garderies subventionnées: la surfacturation reste courante

Malgré les règles adoptées par le gouvernement du Québec en août 2006, la surfacturation dans les garderies subventionnées est toujours monnaie courante. Radio-Canada a rapporté hier que le ministère de la Famille avait reçu pas moins de 143 plaintes de parents à qui on a demandé une contribution excédentaire illégale pour des services complémentaires.

Le ministère a même émis, la semaine dernière, cinq avis de suspension des subventions à des garderies, à la suite de surfacturation illégale.

Le gouvernement verse une contribution moyenne de 33 \$ par jour par enfant aux quelque 1000 centres de la petite enfance (CPE), 14 700 services de garde en milieu familial et 560 garderies privées subventionnées au Québec. Les parents qui obtiennent une place pour leur enfant ne déboursent donc, en théorie, que 7 \$ par jour.

Dans certains cas, toutefois, des garderies ont exigé 4 \$ supplémentaires par jour, soit quelque 800 \$ à 1000 \$ par année, à certains parents pour des services allant d'une initiation à la danse en bas âge à un repas

supplémentaire. Ces frais étaient même exigés pour des parents qui n'utilisaient pas toutes les heures de garde auxquelles ils avaient droit.

La ministre de la Famille, Michelle Courchesne, affirme être au courant de ces cas. Elle promet qu'à partir d'avril, toutes les garderies privées et tous les centres de la petite enfance devront signer un contrat type avec les parents.

La Presse canadienne

François Gendron
avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Montréal
514.845.5545JE DÉFENDRAI
VOS INTÉRÊTS

Livre-cadeau idéal

Gérard GERVAIS
Abel ARSLANIANLES OMÉGA-3
POUR GUÉRIR320 pages - 19,45 \$
ISBN 978-2-7601-6812-1GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications

LES ACTUALITÉS

Henri Massé avertit le ministre du Travail de ne pas toucher au droit de grève

Une hypothèse envisagée pour les transports en commun

NORMAN DELISLE

Québec — Le président de la FTQ Henri Massé avertit le ministre du Travail David Whissell de ne pas toucher au droit de grève dans les transports en commun.

«Le ministre est là pour maintenir l'équilibre des relations au travail» et il doit «se poser des questions» avant de céder aux pressions de «chialeux comme l'Union des municipalités ou le maire de Laval», a déclaré M. Massé, hier, à l'ouverture du congrès annuel de la Fédération des travailleurs du Québec.

M. Massé estime qu'il n'y a pas eu beaucoup de grèves dans les transports en commun depuis 25 ans. À Montréal, il n'y a eu que deux grèves des employés d'entretien affiliés à la CSN, l'une d'une semaine et l'autre de trois jours. Les chauffeurs d'autobus et de métro n'ont pas fait la grève depuis 25 ans.

«Aujourd'hui, il n'y a pas de problèmes dans le transport en commun. Il ne faut pas mettre le Québec à l'envers alors que c'est tranquille», a dit le leader syndical en signalant que toute intervention gouvernementale à cet égard serait perçue comme «une provocation».

«Je ne sais pas si c'est de la provocation, mais cela va être perçu comme cela», a dit M. Massé.

Par contre, le ministre du Travail, David Whissell, a rappelé que le niveau de tolérance de la population est rendu très faible à l'égard d'une grève dans les transports en commun.

Le ministre a signalé à La Presse canadienne que le tiers de la population de la région de Montréal ne possédait pas de véhicule personnel et comptait sur les transports en commun pour se déplacer. C'est le cas notamment des personnes âgées et des étudiants.

De plus, le gouvernement entend développer le transport en commun dans le cadre de sa lutte contre les gaz à effet de serre. Des sommes importantes ont aussi été débloquées récemment pour le développement des infrastructures de transport.

M. Whissell a rappelé que des fonctionnaires ont préparé, à sa demande, une étude sur les hypothèses pour assurer la continuité du transport en commun. Une des pistes envisagées est le retrait du droit de grève aux syndiqués des transports en commun, comme c'est le cas pour les pompiers et les policiers, et son remplacement par une procédure d'arbitrage.

Le ministre du Travail assure toutefois que la proposition n'avait pas été soumise à ses collègues du conseil des ministres ni pour approbation ni même pour discussion.

«Dans les relations de travail, il faut s'assurer de tendre vers un équilibre», a reconnu le ministre.

Notons que le syndicat des chauffeurs d'autobus et de métro de Montréal a voté à 97 % le 13 novembre dernier un mandat de grève à être déclenché au moment opportun.

La Presse canadienne

Ottawa lésine sur les tests de sécurité pour les produits

Les scientifiques de l'État appréhendent une crise sanitaire

FABIEN DEGLISE

Inquiétude chez les scientifiques travaillant pour le gouvernement fédéral. Selon l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC), Ottawa ferait actuellement courir un risque exagéré aux consommateurs en n'effectuant pas les tests de sécurité de rigueur sur les produits de consommation vendus au pays. Et il exhorte l'administration Harper à agir prestement avant qu'une crise sanitaire ne se déclare.

En conférence de presse, hier à Ottawa, l'Institut s'est dit «renversé» par les carences dans les systèmes d'analyse des jouets importés afin de vérifier que la teneur en plomb, dans les peintures, soit à des niveaux jugés sécuritaires. Dans la foulée de plusieurs rappels de jeux effectués depuis le début de l'été, cette question préoccupe de plus en plus de consommateurs.

Or, pour le regroupement syndical, Ottawa «n'effectue pas de tests obligatoires pour le plomb potentiellement présent dans les jouets», comptant plutôt sur l'existence de «kits d'analyse personnels» que les parents peuvent utiliser afin de vérifier, eux-mêmes, l'innocuité des jouets. Et ce, même si ces kits «se sont avérés peu fiables», a ajouté l'IPFPC par voie de communiqué.

Les professionnels et les scientifiques du gouvernement déplorent également qu'Ottawa tente de mettre dans les mains d'intérêts privés l'inspection des volailles dans les abattoirs. Ils parlent d'ailleurs d'un projet pilote, supervisé actuellement par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui vise à former certains employés de ces établissements afin qu'ils puissent effectuer des contrôles d'ordinaire supervisés par des vétérinaires. «C'est le renard qui va garder la

basse-cour», a indiqué Michèle Demers, présidente de l'Institut.

Tout en dénonçant les compressions dans les programmes d'inspection, le syndicat qui représente 55 000 scientifiques et techniciens du gouvernement fédéral demande plus de financement pour qu'un plus grand nombre de vérificateurs, de chercheurs et de scientifiques [soient présents] sur le terrain chaque jour afin d'assurer la santé et la sécurité des Canadiens.

Le 16 octobre dernier, lors du discours du Trône, Ottawa s'est engagé à prendre des mesures pour rétablir la confiance des ménages dans les produits qu'ils achètent. Quelques jours plus tard, Santé Canada a annoncé la création d'un site Internet qui recense l'ensemble des aliments et des produits retirés du marché en raison de leur dangerosité.

Le Devoir

Harper promet de l'argent pour l'Afrique

ALEXANDER PANETTA

Dar Es Salaam, Tanzanie — Le premier ministre Stephen Harper a clôturé sa tournée africaine hier en Tanzanie en s'engageant à verser 105 millions de dollars à une initiative humanitaire mondiale destinée à améliorer les conditions de vie en Afrique et en promettant de doubler l'aide canadienne au continent noir.

Mais il a aussi admis que le niveau de l'aide étrangère canadienne a chuté sous la moyenne des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il a attribué cette baisse à la croissance inattendue de l'économie nationale. Au cours des 18 derniers mois, elle a été tout simplement «beaucoup plus forte que nous ne l'avions prévue», a-t-il dit.

L'aide canadienne à l'étranger était de 0,35 % du PIB en 2005. Elle a

reculé à 0,3 % en 2006 et pourrait chuter à 0,29 % d'ici 2010, selon des documents du ministère des Finances obtenus par le réseau CTV.

M. Harper a annoncé que le Canada doublerait l'aide canadienne à l'Afrique d'ici l'année budgétaire 2008, un engagement qui remonte au précédent gouvernement libéral.

«Le premier ministre a sorti tambours et trompettes pour dire qu'il injectera les 105 millions déjà promis par Paul Martin», a dénoncé d'Ottawa la porte-parole du Bloc québécois en matière de développement international et députée de Longueuil-Pierre-Boucher, Caroline St-Hilaire.

«Après tous les engagements qu'il a pris, le gouvernement accouche d'une souris. Stephen Harper ne fait que recycler de vieilles annonces visant à doubler l'aide à l'Afrique d'ici 2008-2009 par rapport au niveau de 2003-2004, alors

qu'il aurait dû aller au-delà des sommes déjà prévues par le gouvernement précédent.»

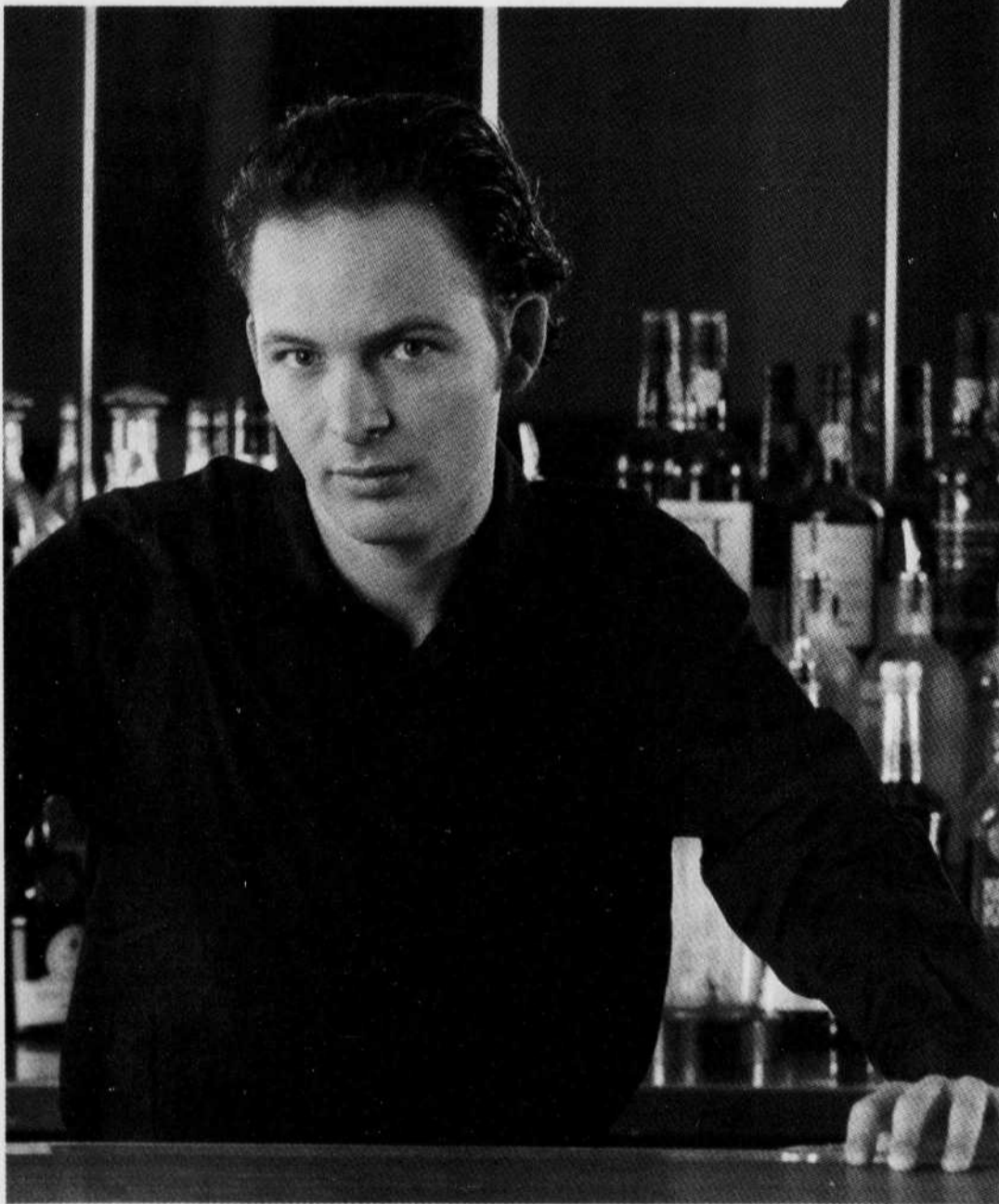
Selon le premier ministre, l'initiative humanitaire offrira des services de santé aux mères et aux enfants pauvres d'Afrique et d'Asie. M. Harper en a fait l'annonce après un dîner avec le président de Tanzanie, Jakaya Mrisho Kikwete.

Le programme de 500 millions sera financé à un peu plus de 20 % par le gouvernement du Canada. L'Unicef, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale, la Fondation Bill et Melinda Gates et quelques autres pays seront aussi impliqués dans le financement. Unicef Canada gèrera la contribution canadienne à l'initiative.

Une fois mise en œuvre, l'initiative sauvera plus de 500 enfants chaque jour, selon ce qu'espère le premier ministre Harper.

La Presse canadienne

MES 4 POUR 1
MARCHENT À PLANCHE.
PERSONNE S'EN PLAINT.



ET VOUS ?

VOUS POUVEZ PORTER PLAINTÉ CONTRE TOUTE PUBLICITÉ OU PROMOTION D'ALCOOL INCITANT À BOIRE ABUSIVEMENT.

Le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques voit au respect d'un code interdisant toute pratique commerciale qui :

- incite à l'abus;
- favorise la consommation rapide;
- constitue un rabais excessif.

Le Conseil d'éthique est un organisme indépendant, doté du pouvoir d'intervenir. Il rend ses décisions rapidement et s'engage à respecter l'anonymat des plaignants.

Pour plus de renseignements et pour porter plainte :
www.educalcoool.qc.ca/ethique
info@conseilethique.qc.ca

CONSEIL D'ÉTHIQUE
DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE
DES BOISSONS ALCOOLIQUES

Gouvernement du Canada / Government of Canada

AVIS AUX CITOYENS CANADIENS SE RENDANT AUX ÉTATS-UNIS PAR VOIE TERRESTRE OU MARITIME

À partir du 31 janvier 2008, si vous voyagez aux États-Unis par voie terrestre ou maritime, une loi américaine exigera que vous présentiez :

- Une pièce d'identité avec photo émise par un gouvernement, telle qu'un permis de conduire ET
- Un certificat de naissance ou une carte de citoyenneté ;
- OU
- Pour les jeunes de moins de 16 ans, un certificat de naissance ;
- OU
- Un passeport valide.

Les citoyens canadiens qui se rendent aux États-Unis en avion ou qui y font escale doivent présenter un passeport canadien valide.

Le gouvernement du Canada avisera les Canadiens de tout autre changement qu'apporteront les États-Unis à leurs conditions d'entrée.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.canada.gc.ca
1 800 O-Canada
(1 800 622-6232)
ATS : 1 800 926-9105

Canada

PAS DE
DOCUMENTS
PAS D'ENTRÉE
AUX É.-U.

LES ACTUALITÉS

MUSÉES

SUITE DE LA PAGE 1

certaines grandes institutions qui font circuler des expositions lourdes, et les plus modestes qui accueillent les expositions d'autres musées, en souffriront.

«On faisait beaucoup affaire avec ce service et, là, on va devoir se tourner vers le privé, explique Anne Gagnon, coordonnatrice des expositions itinérantes du Musée national des beaux-arts du Québec. Ça veut dire probablement une augmentation de coûts. Le fait que le privé reprenne le marché, ça va probablement supprimer des quasi-monopoles, parce qu'il y a peu de services privés qui peuvent l'assurer à travers le Canada.»

Elle déplore surtout la perte de ce service pour les institutions installées dans des régions éloignées, que les STE avaient le mandat de desservir. La plupart des grands musées faisaient déjà appel au privé.

Campagne de lettres

«Pour nous, c'est assez catastrophique de savoir que le marché va dicter les prix, confie Micheline Huard, directrice du Musée régional de la Côte-Nord. On s'attend à ce que ce ne soit pas nécessairement à l'avantage des musées.»

Elle précise qu'un voyage entre Sherbrooke et Sept-Îles (soit près de 1000 km) peut coûter quelque 6000 \$ alors que son budget total d'expositions s'élève à 21 000 \$. La mauvaise nouvelle s'ajoute au gel des subventions muséales depuis des années, qui avait déjà forcé la réduction des activités de programmation.

«Encore une perte!», déplore M. Perron. «On en a eu pas mal ces années-ci, notamment des pertes d'argent dans les programmes d'aide aux musées. Alors, vivement les bonnes nouvelles du fédéral.» La SMQ invite d'ailleurs ses membres à participer à la campagne de mobilisation lancée par l'Association des musées canadiens pour maintenir les STE en place, en écrivant une lettre à la ministre Josée Verner.

Patrimoine canadien justifie pour sa part sa décision par «des raisons administratives et opérationnelles».

«Il y a eu une vérification de la gestion des finances et des contrats, et le gouvernement conclut que les chauffeurs mandantonnaires ne pouvaient plus être embauchés sous contrat» en vertu des règles de l'Agence du Revenu du Canada, explique la porte-parole Josiane Jalbert. Il faut se rappeler que les STE ont vu le jour il y a plus de 20 ans pour combler un vide aujourd'hui rempli par des entreprises privées comme Paccar ou Art Solution, ce qui change la donne.

Le privé se réjouit

«On va y aller avec le souci de garder les prix les plus bas possible pour accommoder les musées en régions ou qui ont un budget plus serré», promet Linda Comeau, coordonnatrice des transports Art Solution, qui ne cachait pas son enthousiasme à l'idée de récolter une part de marché importante du transport des œuvres et artefacts.

Elle admet toutefois que leurs prix seront certainement plus élevés que ceux des STE. «Les coûts [des STE] n'étaient pas réalistes du tout, dit-elle. On baissait souvent les bras, tellement on ne pouvait pas compétitionner.» À titre d'exemple, elle indique que, pour un voyage offert à 1,80 \$/km dans une remorque des STE, il en coûte autant chez Art Solution pour le camionnage seulement, sans les autres frais comme le salaire et les dépenses du chauffeur.

Elle appelle donc les musées et les centres d'exposition d'une même région reculée à tenter d'arrimer leurs programmations pour réduire les coûts de déplacement. Elle fait aussi valoir que son entreprise, contrairement aux STE, offre une gamme de services («mise en caisses, dédouanement, fret aérien, etc.») que les musées gagneront peut-être à concentrer chez un même fournisseur.

Le Devoir

La TPS contre la pauvreté

Ottawa — Un groupe d'action sociale appelle le gouvernement fédéral à revenir sur sa décision de réduire d'un point de pourcentage la taxe sur les produits et services (TPS) et à affecter cet argent aux efforts pour éradiquer la pauvreté chez les enfants. En rendant public son rapport annuel, hier, Campagne 2000 a constaté que la proportion d'enfants pauvres au Canada n'a pas diminué depuis 1989 — malgré des promesses répétées des gouvernements de s'attaquer à ce problème. «Dix-huit ans après la résolution multipartite de 1989 à la Chambre des communes, le taux de pauvreté chez les enfants est exactement le même», note le rapport, qui a reçu l'appui des trois partis d'opposition fédéraux. Les mesures gouvernementales manquaient d'objectifs précis, déplore le groupe, qui calcule que 788 000 enfants — 11,7 % des enfants du pays — vivent dans la pauvreté, malgré la croissance économique, la hausse du dollar et la faible taxe de chômage. Le Québec est la seule province où le taux de pauvreté des enfants a reculé de façon constante depuis 1997. — La Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE 1

et pédagogiques. Celle des sociaux-démocrates jouit d'un budget annuel de 160 millions de dollars, emploie 500 personnes, s'active dans 70 pays du Tiers-Monde et distribue 1650 bourses étudiantes chaque année. La Friedrich-Ebert-Stiftung fournit environ 300 000 \$ annuellement au Musée de la Maison Karl-Marx qui occupe huit employés.

Marxisme et lévisme

«C'est un musée et un centre de recherche, explique la directrice Bouvier. Nous abritons une importante bibliothèque et nous diffusons de l'information sur Marx et son temps.» L'exposition permanente utilise un peu le multimédia et beaucoup, beaucoup le texte, avec des fac-similés de lettres ou de photos, mais aucun original, ou presque. Le gros des archives concernant Karl Marx se trouve à l'Institut international d'histoire sociale, à Amsterdam.

La présentation, et le statut du penseur, sa vie, son œuvre, avec des références obligatoires aux retombées pratiques et tragiques du système théorique. Seulement, la professeure Bouvier ne veut pas trop appuyer sur les liens entre Marx, le marxisme et communisme réel, même en ce mois de novembre

Le choc Labonté-Tremblay n'a pas eu lieu

JEANNE CORRIVEAU

Benoit Labonté, la nouvelle vedette du parti d'opposition à l'hôtel de ville, s'est fait plutôt discret hier soir à l'occasion de la séance du conseil municipal.

Le maire de l'arrondissement de Ville-Marie, qui s'est joint à Vision Montréal dimanche, n'a pas pris la parole lors de la période de questions réservée aux membres de l'opposition. L'affrontement verbal auquel on aurait pu s'attendre entre M. Labonté et le maire Gérard Tremblay n'a donc pas eu lieu. C'était la première fois, hier, que les deux hommes siégeaient

comme adversaires au conseil municipal. Depuis qu'il a quitté le parti au pouvoir, Union Montréal, en septembre dernier, M. Labonté ne se gêne pas pour critiquer le leadership du maire Tremblay.

Vision Montréal comptait également deux nouveaux élus dans leurs rangs, soit les conseillers Soraya Martínez (Saint-Michel) et Karim Boulos (Peter-McGill) qui, eux aussi, ont changé de camp pour rejoindre l'opposition.

Cette soirée jusque-là tranquille a toutefois été perturbée par une défaillance du système de micros de la salle du conseil, ce qui a forcé la suspension de l'as-

semblée pendant une vingtaine de minutes.

La séance a été ajournée avant que Vision Montréal ait pu présenter sa motion demandant la création d'un comité d'élus pour revoir le partage des pouvoirs entre les arrondissements et la ville centrale. La motion sera débattue ce matin lors de la poursuite des délibérations. L'opposition estime que la décentralisation des pouvoirs instaurée il y a quatre ans dans la foulée des défusions doit faire l'objet d'une réévaluation de la part des membres du conseil municipal.

Le Devoir

BAIRD

SUITE DE LA PAGE 1

Ces derniers n'ont toutefois pas de cibles précises de réduction de GES à atteindre d'ici 2012, puisqu'ils sont des pays en développement. En 1997, les signataires de Kyoto ont convenu que les pays industrialisés, responsables de la vaste majorité des GES depuis un siècle, devaient d'abord faire un effort.

Mais pour la phase II du protocole qui doit débiter en 2012 et dont les modalités sont actuellement en négociation, pas question de reconnaître ce principe, a déjà indiqué Stephen Harper. En ce sens, le premier ministre juge que le protocole de Kyoto est une «erreur». «Nous n'accepterons pas un cadre qui est contraignant pour certains pays, mais pas pour d'autres», a-t-il dit dimanche lors de la clôture de la réunion des chefs de gouvernements du Commonwealth, à Kampala, en Ouganda. À cette rencontre, plusieurs pays ont critiqué l'attitude du Canada, qui a empêché la signature d'une déclaration forte sur les changements climatiques.

Coincé sous le feu nourri des partis d'opposition aux Communes, le ministre de l'Environnement a défendu la position canadienne hier. «Nous pensons qu'il est important que tous les grands pays agissent pour combattre les changements climatiques. Tous les grands pays doivent faire leur part», a dit John Baird.

Une position injustifiable

Mais les groupes environnementaux estiment que la position canadienne est injustifiable. Greenpeace a accusé Stephen Harper de «mener ouvertement une campagne de désinformation et de sabotage concernant le protocole de Kyoto». Le responsable de la campagne Énergie et climat de Greenpeace, Arthur Sandborn, a rappelé que les pays industrialisés sont responsables d'environ 80 % de l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ils ne représentent pourtant que 25 % de la population mondiale. Fait à noter, chaque canadien produit en moyenne 20 tonnes de CO2 par an, comparativement à 3,84 tonnes par personne pour la Chine et 1,2 tonne par personne pour l'Inde.

«Le protocole de Kyoto est basé là-dessus, a poursuivi

M. Sandborn. Les pays membres de l'ONU se sont entendus pour que ce soient les pays industrialisés qui prennent d'abord le leadership de la réduction des émissions, puisqu'ils disposent de beaucoup plus de ressources financières, techniques et humaines pour relever ce défi. En un mot, la Chine et l'Inde n'ont pas causé ce problème. Cette responsabilité, c'est celle des pays industrialisés, donc la nôtre.»

Le porte-parole d'Équiterre, Sidney Ribaux, juge lui aussi impensable de lier un engagement canadien à une obligation pour des pays comme la Chine et l'Inde d'en faire autant. Il a également fait valoir que le protocole de Kyoto prévoit déjà certaines mesures ciblant la Chine et l'Inde, dont des transferts de technologie en provenance des pays riches. Il ne voit dans les propos de Stephen Harper que la plus récente stratégie des conservateurs «pour ne rien faire pour lutter contre les changements climatiques et pour s'assurer qu'on ne fasse rien le plus longtemps possible, tant au Canada que dans le monde».

Une approche différenciée?

Le ministre Baird a toutefois ouvert la porte hier à une approche plus souple pour certains pays en développement, même si ces derniers, dit-il, doivent tout de même accepter de recevoir des cibles obligatoires de réduction des GES. John Baird reconnaît que les pays riches ont une responsabilité plus grande que les pays pauvres dans le phénomène du réchauffement planétaire, mais qu'il ne faut pas pour autant «revenir en arrière» et imposer toutes les réductions aux pays industrialisés.

«Ce qu'il faut, c'est que tout le monde participe à l'effort, a dit le ministre de l'Environnement. Mais, évidemment, il y a des différences nationales que l'on peut prendre en considération. Par exemple, la Chine a un grand nombre de ses citoyens qui vivent dans la pauvreté. D'autres pays ont une population qui grossit rapidement. Ces circonstances devraient compter dans le calcul. Le Canada est un pays plus riche, alors nous pouvons en faire plus et plus vite.» Le ministre a cité le protocole de Montréal sur l'élimination des produits qui nuisent à la couche d'ozone comme étant un exemple à suivre. Dans ce traité, les pays en développement avaient davantage de temps pour se conformer aux exigences.

Matthew Bramley, de l'Institut Pembina, a pour sa part prévenu que le Canada ferait «obstacle» à la table des négociations à Bali. Or, il faut que cette rencontre internationale soit un succès, estiment les groupes écologistes. «Il

concret d'Israël», a dit ce responsable qui a demandé l'anonymat.

Dans la vieille ville de Jérusalem, au moins 15 000 Israéliens ont manifesté devant le Mur des lamentations contre la conférence d'Annapolis.

L'Iran a de son côté qualifié la réunion de «ruse» devant servir les intérêts d'Israël. «Tous les responsables politiques du monde entier savent que cette conférence est vouée à l'échec», a déclaré le guide suprême de la révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei.

Après avoir espéré longtemps qu'Annapolis soit l'occasion d'aborder de front les problèmes de fond (frontières du futur État, statut de Jérusalem et sort des réfugiés de 1948), Washington s'est finalement résolu à en repousser la discussion au lendemain de la conférence.

Aiguillonnés par la diplomatie américaine, les négociateurs israéliens et palestiniens ont poursuivi hier leurs efforts pour aboutir à un document commun servant de base de travail à la conférence. Il doit fixer les objectifs des négociations sur un règlement final qui suivront la réunion d'Annapolis. La secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice a réuni les négociateurs en chef palestiniens Ahmad Qorei et israélienne Tzipi Livni pour tenter de parvenir à un accord sur un document commun avant la réunion d'aujourd'hui.

Vers un accord?

Le porte-parole du département d'État, Sean McCormack, a déclaré que les deux parties convergent vers un texte et il a précisé que Condoleezza Rice allait rencontrer les principaux négociateurs afin de parvenir à un accord, à quelques heures de l'ouverture de la conférence.

Sans confirmer l'imminence d'un accord, le ministre israélien des Affaires étrangères a confirmé des progrès. «Les équipes de négociateurs ont fait d'importants progrès dans le sens d'un accord sur un document conjoint», a déclaré le porte-parole de ce ministère, Mark Reggev.

PROGRÈS

SUITE DE LA PAGE 1

Bush a remercié Abbas pour ne pas avoir pas mené ses efforts afin de «mettre en œuvre une vision d'un État palestinien». «Les États-Unis ne peuvent pas imposer leur vision, mais ils peuvent aider à faciliter» les choses, a dit Bush à Abbas.

«Notre espoir est grand de pouvoir, à l'issue de la conférence, commencer des négociations sur les questions du statut final, afin de parvenir à un accord de paix entre Palestiniens et Israéliens pour que la paix et la sécurité prévalent», a déclaré le président de l'Autorité palestinienne pendant leur entrevue.

Le chef de la diplomatie saoudienne a pour sa part déclaré que l'Arabie saoudite s'attendait à ce que les États-Unis fassent des propositions précises en cas de blocage des discussions entre Palestiniens et Israéliens.

Lorsque les États-Unis ont invité la Syrie à se joindre à la conférence, ils ont promis «d'utiliser de toute leur influence» pour parvenir à un accord de paix, a déclaré le prince Saoud al Fayçal. Selon le ministre, cela signifie que «les États-Unis mettront en avant leurs propres idées» en cas de blocage.

Bush s'est félicité de la large participation arabe, qui doit «signifier le soutien international» aux deux parties dans leurs efforts «en vue de l'établissement d'un État palestinien et de l'avènement de la paix entre ces deux peuples».

Tensions

Mais les tensions restent vives. Un haut responsable israélien a déclaré qu'il était peu probable qu'il y ait des discussions directes, voire une poignée de mains, avec les représentants syriens ou saoudiens lors de la conférence. «Ils [les dirigeants arabes] ne le feront pas à moins qu'ils n'obtiennent quelque chose de

MARX

2007, celui du 90^e anniversaire de la Révolution d'octobre. La police secrète soviétique est apparue dès décembre 1917. Sitôt les camps de prisonniers de la Première Guerre mondiale vidés, le régime léniniste les remplissait par des «ennemis de classe». L'URSS comme toutes les dictatures rouges est née et s'est développée dans la misère et la mort. Le Livre noir du communiste impute plus de 100 millions de morts aux divers régimes s'étant réclamés du marxisme-léninisme-maoïsme.

«La liaison entre Marx et Lénine me semble dangereuse, dit alors la spécialiste, marxologue mais pas marxiste. Avec la Révolution russe, quelque chose de nouveau apparaît. Il y a une rupture fondamentale. Marx est un penseur du XIX^e siècle. Le totalitarisme est une réalité du XX^e siècle.» Elle ajoute aussi que le penseur complexe de Trèves n'a jamais fait consensus.

Devant la montée de certaines idées noires, Marx lui-même aurait déclaré à la fin de sa vie qu'il ne se sentait pas marxiste. What's in a name?, demandait Shakespeare, qu'il admirait tant.

A vrai dire, le marxisme aurait pu devenir le lévisme si son père, né Hirschel Levy Marx (on trouve aussi: Ha Lévi), n'avait pas déjudaïsé son patronyme juif et renoncé à la religion de ses ancêtres pour pou-

voir exercer sa profession d'avocat dans sa petite ville, la plus ancienne d'Allemagne. Le jeune Karl Heinrich Mordechai Marx ne sera pas circoncis et ne recevra le baptême luthérien qu'en 1824. Des jésuites du Friedrich-Wilhelm-Gymnasium Trier, grands distillateurs d'opium du peuple, en feront un formidable maître du soupçon. Son ancien lycée a échappé aux bombardements de la Deuxième Guerre mondiale.

Marx, une version germanisée de Marcus, demeure un nom courant de la région de la Rhénanie. C'est le nom actuel de l'évêque de Trèves, bien visible à la porte de son appartement de fonction, à la cathédrale. Le notable Hirschel Levy Marx a été chancelier de pouvoir le conserver pour devenir Heinrich Marx. A son époque, les fonctionnaires antisémites qui enregistraient les conversions et les changements de patronymes des juifs avaient plutôt tendance à imposer des noms ridicules ou dégradés. Les idées de l'auteur de *Das Kapital* auraient-elles connu la même fortune si Karl Marx s'était appelé Charles Couillon?

12 000 Chinois

Ces subtilités dénomminatives échappent peut-être au plus grand groupe de visiteurs de la Maison Marx: les Chinois. Bon an, mal an, ils sont environ 12 000 à s'y présenter. Ils arpentent les salles un au-

dioguide en mandarin scotché à l'oreille. Un restaurant chinois a ouvert ses portes en face du musée. Il y a quelques jours, aucun des «pèlerins» asiatiques abordés dans l'établissement n'a voulu accorder d'entrevue.

«Il est très difficile de savoir ce que pensent nos visiteurs chinois», dit Mme Bouvier. En fait, il existe un moyen: le livre des visiteurs. Les Chinois enrichissent des pages complètes que des universitaires allemands ont soumise à une exégèse sociocritique, d'obédience crypto-marxiste. «Ils écrivent beaucoup, et ces confidences en disent beaucoup. On y retrouve un peu de critiques du marxisme et de l'ironie.»

Un exemple? La directrice Bouvier cite en terminant le texte bien ciselé d'un visiteur qui, à Trèves, peu près ceci: «Voilà, M. Marx, je suis ici, à l'école, dans votre maison, et je vous fais le bonjour. Vous étiez vraiment le plus grand penseur de notre temps. Mais un seul de votre genre, vraiment, ça suffit...»

Le Devoir

Agence France-Presse et Reuters

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0854. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0057

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Notre journaliste était en Europe comme invité de la chaire UNESCO en patrimoine culturel de l'Université Laval.

LE MONDE

30 autres policiers sont blessés

Deuxième soir de violences dans une banlieue parisienne

Le président Nicolas Sarkozy a appelé au calme depuis la Chine

Villiers-le-Bel — Des affrontements ont repris hier soir entre jeunes et forces de l'ordre dans une banlieue de Paris où 40 policiers avaient été blessés la veille dans des violences après la collision mortelle de deux jeunes avec une voiture de police, deux ans après les émeutes de 2005. Hier, une trentaine d'autres policiers ont été blessés par des tirs de grenaille. Près d'une centaine de jeunes cagoulés jetaient des projectiles sur les forces de l'ordre qui répliquaient à coups de flashball et de gaz lacrymogène, à l'entrée d'une des cités de Villiers-le-Bel, commune située à 20 kilomètres environ au nord de Paris. Plusieurs véhicules étaient en feu, dont une voiture de police et une benne à ordures, ainsi que des poubelles. Des débris de projectiles, notamment du verre, jonchaient la chaussée. Un autre véhicule de la police était saccagé, selon les journalistes sur place.

Par crainte de nouveaux affrontements, des renforts de police anti-émeute, 160 hommes au total, avaient été déployés hier soir sur cette commune secouée par six heures d'émeutes dimanche.

Le président Nicolas Sarkozy a appelé au calme depuis la Chine où il était en visite. Il faut « que chacun s'apaise et qu'on laisse la justice déterminer les responsabilités des uns et des autres », a-t-il dit.

Des policiers et des responsables locaux ont souligné que ces violences témoignaient de la fragilité de la situation dans certaines banlieues françaises, théâtre en 2005 d'émeutes sans précédent déclenchées par la mort accidentelle de deux adolescents qui fuyaient la police.

Dimanche, la mort de deux jeunes dont la mini-moto a heurté une voiture de police, a rapidement embrasé Villiers-le-Bel, les jeunes considérant qu'il s'agissait d'une « bavure » policière.

Parmi les 40 policiers blessés, selon la justice, un commissaire a été frappé à coups de barre de fer au visage et à la poitrine, ainsi qu'un pompier. Une trentaine de voitures et cinq bâtiments dont un poste de police ont été incendiés dans les violences de dimanche.

La justice a évoqué de « véritables émeutes », et a confié une enquête à l'inspection générale de la police nationale (IGPN), la « police des polices », sur les circonstances de l'accident.

Selon la procureure Marie-Thérèse de Givry, trois témoins ont confirmé la version des policiers qui disent avoir été percutés par la moto des deux adolescents.

« Tout a été fait pour tenter de les sauver », a-t-elle affirmé. Les familles des deux adolescents ont demandé que « justice soit faite, dans le calme et la sérénité ».

Un syndicat de police a estimé hier que « les braises couvent sous les cendres » depuis 2005 et que la police ne pouvait à elle seule « répondre aux causes sociales de la situation dans les quartiers sensibles ».

À l'automne 2005, trois semaines d'émeutes avaient secoué les banlieues défavorisées à forte population originaire d'Afrique sub-saharienne et du Maghreb, où le taux de chômage des jeunes atteint parfois jusqu'à 50 %, forçant le gouvernement à décréter l'état d'urgence.

Agence France-Presse

Le mandat de l'ONU se termine en 2008

La dernière année de la Force internationale en Irak

Bagdad et Washington s'engagent à négocier un accord sur leurs relations subséquentes

Bagdad — Le premier ministre irakien Nouri al-Maliki a annoncé hier que 2008 serait la dernière année de présence de l'armée américaine en Irak sous mandat de l'ONU, qui sera ensuite définie par un accord entre les deux pays.

« Les États-Unis ont promis que la force multinationale resterait en Irak sous mandat de l'ONU seulement jusqu'à la fin 2008 », a déclaré M. Maliki dans un discours diffusé par la télévision nationale al-Iraqiyah. « La dernière prolongation des forces multinationales sous mandat de l'ONU prendra fin en 2008 », a-t-il expliqué.

Cette annonce intervient le jour même de la signature d'un accord entre le président américain George W. Bush et M. Maliki définissant le cadre des futures relations entre les deux pays.

MM. Bush et Maliki ont signé par téléconférence un document fournissant l'agenda de négociations qui doivent s'ouvrir en 2008 pour parvenir à « un accord cadre stratégique » fixant notamment l'avenir de la présence militaire américaine en Irak.

La Force multinationale en Irak, sous commandement améri-

cain, est déployée dans ce pays sous mandat du Conseil de sécurité de l'ONU, en vertu du chapitre VII de la charte des Nations unies, qui autorise notamment l'utilisation de la force « en cas de menace contre la paix ».

« L'Irak ne représente pas une menace pour ses voisins et est aujourd'hui un État démocratique », a assuré M. Maliki. « Il n'y a plus aucune justification à ce que l'Irak reste sous le chapitre VII », a-t-il ajouté.

L'Irak a atteint le point où il n'a plus besoin d'une force multinationale et le pays devrait être autorisé à devenir un « État normal » et souverain, selon M. Maliki. « Pour cette raison, nous avons entamé des discussions avec l'ONU » sur ce sujet.

Le gouvernement irakien mènera également des négociations avec Washington dès la fin 2007 pour définir le nouvel accord bilatéral entre les deux pays, a précisé M. Maliki dans un communiqué séparé. « Ces négociations dureront jusqu'au 31 juillet 2008. Tout accord sera présenté au parlement irakien, qui aura le dernier mot », souligne ce communiqué.

Agence France-Presse

Poutine dénonce des manœuvres américaines autour des élections

Washington rejette toute intervention dans le processus électoral

Vladimir Poutine a accusé hier les États-Unis de chercher à discréditer les élections législatives du 2 décembre en Russie et a interprété la décision de l'OSCE de ne pas y envoyer d'observateurs comme une manœuvre inspirée par Washington.

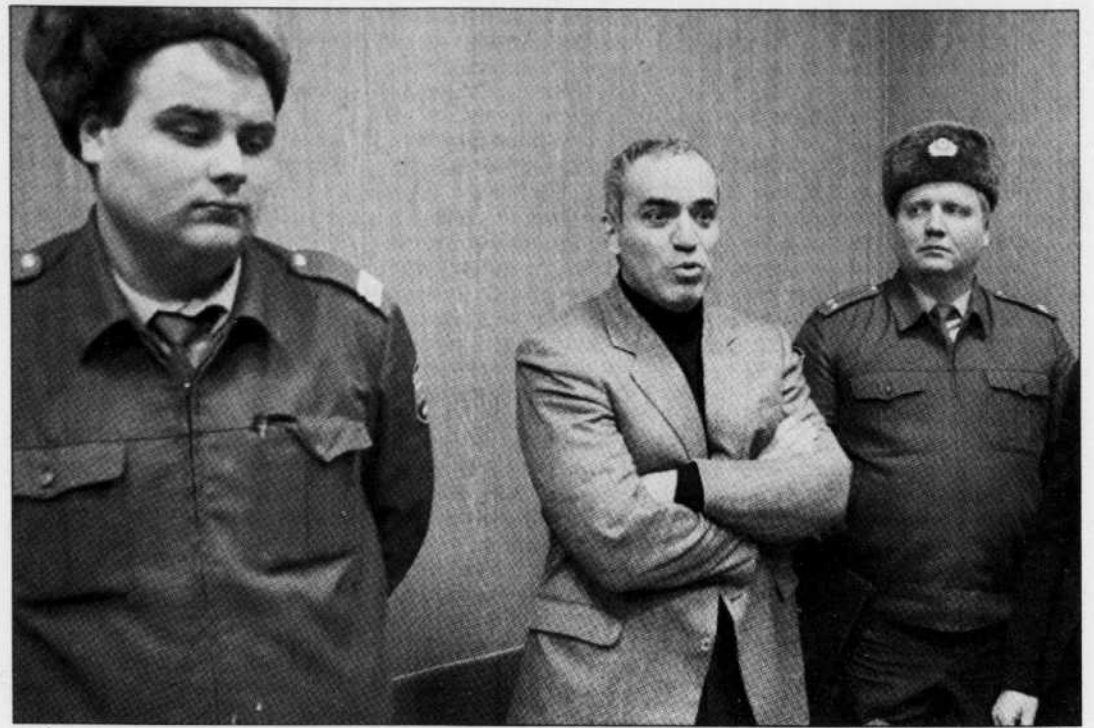
Après la dispersion musclée de deux rassemblements de l'opposition pendant le week-end et l'arrestation de dizaines de manifestants, dont l'ancien champion d'échecs Garry Kasparov, l'Europe, à la suite des États-Unis, a fait part de sa grande préoccupation pour la liberté de parole en Russie.

Lors d'une réunion à Saint-Petersbourg de son parti Russie unie, qu'il mène à ces élections, le président russe a affirmé hier que le retrait des observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe était largement dû à des pressions américaines.

« Nous avons des renseignements, une fois de plus, selon lesquels ce retrait a été décidé sur la recommandation du département d'État américain. [...] Nous en tiendrons certainement compte dans nos relations bilatérales » avec Washington, a-t-il dit, ajoutant que la Russie devait avoir une défense forte « pour décourager ceux qui sont tentés de fourrer leur nez morveux dans nos affaires ».

« De telles manœuvres ne peuvent pas faire échouer les élections en Russie. Elles visent à nier toute légitimité à ce scrutin, c'est tout à fait clair, mais elles n'y parviendront pas », a ajouté le chef de l'État.

Le président américain George W. Bush, qui avait accueilli Poutine en juillet dans la résidence de sa famille dans le Maine pour une réunion informelle rebaptisée le « sommet du homard », a déclaré qu'il était « très préoccupé » par l'arrestation de militants des droits de la personne et de dirigeants poli-



Garry Kasparov (au centre) lors de sa comparution hier en cour pour tenter de faire annuler sa détention.

tiques ainsi que par le recours à la force lors des manifestations.

Le porte-parole du département d'État américain, Sean McCormack, a par ailleurs déclaré que Washington n'était à aucun moment intervenu dans la décision de l'OSCE de retirer ses observateurs. « Il n'y a pas eu d'interférence, absolument aucune », a-t-il dit à la presse.

Inquiétudes européennes

À Bruxelles, le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, a déploré la manière dont les manifestations d'opposants avaient été dispersées samedi et dimanche à Moscou et Saint-Petersbourg.

« La liberté de parole et de rassemblement pacifique sont des valeurs fondamentales des droits de l'homme, et je regrette beaucoup que les autorités aient jugé nécessaire de recourir à des mesures aussi sévères », a-t-il dit dans un communiqué.

Pour le ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, l'arrestation de Garry Kasparov, notamment, mérite des explications.

L'ancien grand maître des échecs, chef de file du parti L'Autre Russie, a été interpellé samedi à Moscou lors de la dispersion par la police d'un rassemblement de quelque 3000 sympathisants de l'opposition. Hier, la jus-

tice russe a rejeté un appel de l'opposition contestant la condamnation de Kasparov à cinq jours de prison, a indiqué l'avocate de M. Kasparov, Olga Mikhailova.

Les sondages annoncent une large victoire de Russie unie dimanche prochain, avec au moins 60 % des voix. Une nette victoire de son parti permettra à Poutine de continuer à jouer un rôle important dans la vie politique russe, même s'il doit abandonner l'an prochain la présidence du pays, la constitution lui interdisant de briguer un nouveau mandat.

Agence France-Presse et Reuters

Selon un sondage de Zogby International

Hillary Clinton serait battue par n'importe quel républicain

Washington — La candidate démocrate à la Maison-Blanche, Hillary Clinton, si elle était choisie par son parti, se ferait battre aux élections présidentielles par le candidat républicain, quel qu'il soit, indiquait hier un sondage de Zogby International, montrant un net recul de la candidate.

Alors que, depuis le début de la campagne, l'ex-première dame menait dans les sondages sur le plan national, la dernière enquête montre que Mme Clinton perd du terrain à 38 jours des premières échéances électorales dans l'Iowa.

Selon le dernier sondage, Hillary Clinton, dans l'hypothèse où

elle serait investie par le parti démocrate, perdrait face au sénateur républicain John McCain par 38 % contre 42 %, par 40 % contre 43 % face à l'ex-maire de New York Rudolph Giuliani, l'actuel favori, et par 40 % contre 43 % à l'ancien gouverneur du Massachusetts Mitt Romney. Même les candidats républicains moins bien placés dans les sondages sur le plan national comme l'ex-gouverneur de l'Arkansas Mike Huckabee ou l'ancien sénateur et acteur Fred Thompson viendraient à bout de Mme Clinton, par 44 % à 39 %, et 44 % à 40 % respectivement.

Les deux grands rivaux démocrates de Mme Clinton, Barack Obama et John Edwards seraient eux en mesure de battre un candidat républicain, selon le sondage.

Le sondage de l'Institut Zogby a été mené sur un échantillon de 9150 personnes entre le 21 et le 26 novembre, avec une marge d'erreur de un point.

En juillet dernier Mme Clinton

menait devant Rudolph Giuliani par cinq points et laissait loin derrière les autres candidats républicains. Un autre sondage, la semaine dernière, montrait également un recul de Mme Clinton, qui se présente comme le seul rempart contre les républicains, face à Rudolph Giuliani.

Agence France-Presse

EN BREF

Tchad : rebelles abattus

N'Djamena — L'armée tchadienne a annoncé que des centaines de rebelles avaient été tués pendant et après l'attaque, hier, d'une colonne d'insurgés dans l'est du pays limitrophe du Darfour soudanais. « Le bilan partiel est d'une cinquantaine de véhicules récupérés, une quarantaine de véhicules détruits, plusieurs centaines de morts, plusieurs prisonniers de guerre », indique un communiqué de l'état-major général. Le hangar de la base militaire française d'Abéché, principale ville de l'Est tchadien, s'est transformé en centre de triage d'urgence pour soldats tchadiens blessés. Hier, des combats ont opposé durant plusieurs heures forces gouvernementales et insurgés autour des localités de Forchana et Hadjer Hadid. — Reuters

Géorgie : référendum le 5 janvier

Tbilissi — En plus d'élire leur nouveau président le 5 janvier, les Géorgiens seront appelés le même jour à répondre à deux questions par référendum : le processus d'adhésion à l'OTAN doit-il être poursuivi, et la date des élections législatives doit-elle être avancée au printemps? Le porte-parole de la présidence, Vano Noniachvili, a annoncé hier la date de ce double référendum organisé en parallèle avec l'élection présidentielle. Il s'agit d'une décision du président sortant Mikhaïl Saakachvili qu'il a prise avant de démissionner le 25 novembre pour se porter candidat à la présidentielle. Saakachvili répond à l'une des demandes des manifestants qui réclamaient que la date des élections législatives soit avancée. — Reuters

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Citation à comparaître en justice.
- Novice - Elle vole.
- Aspirer - Qui ont les mains protégées.
- Courroux - Prendre l'empreinte.
- Natte - Organisation révolutionnaire clandestine.
- Inspiration littéraire - Créature - Gaz inerte, incolore.
- Fleuve d'Italie - Réduire en petits fragments.
- Qui est débauché - Traîner.
- Pour la troisième fois - Capri - Qui est né.
- Neptunium - Phase.
- Pléthorique - Mère de Caïn - Préfixe.
- Orifices - Cartes.

VERTICALEMENT

- Action d'imaginer des actions futures.
- À la fin de la journée - Coupole - Bonne action.
- Caution - Garnir.

- Labiée à fleurs jaunes - Crier comme un cerf - Lettre grecque.
- Ce qui donne naissance à - Le mois du muguet - Indique le lieu.
- Exclamation enfantine - Fric.
- Clown très coloré - Durent trois mois.
- Agile - Avant.
- Pas acquis - Blessé sauvagement.
- Indigné - Dialecte gaélique.
- Qui a vu le jour - Maladies héréditaires - Moitié.
- Utilisé comme mat - Finauds.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	O	M	B	O	S	A	C	R	E	U	
2	U	R	E	E	O	B	L	O	N	G	S	
3	A	N	I	M	P	L	A	T	I	O	N	
4	B	L	A	G	U	E	U	R	V	U	E	
5	A	G	E	L	T	I	T	R	E			
6	G	U	E	L	O	I	N	E	T			
7	O	R	M	E	V	O	E	U	S	A		
8	B	E	C	A	N	T	R	E	B			
9	M	A	N	U	E	L	T	E	N	D		
10	O	I	T	R	I	S	E	T	T	E		
11	I	N	S	E	N	S	E	R	E	N	E	
12	S	E	R	E	L	L	E	T	E			

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

Livre-cadeau idéal

Renée LEBLANC MORIN

MON DICTIONNAIRE de tous les jours

Enseignement du français au primaire — 1^{er} cycle

64 pages - 13,50 \$
ISBN 978-2-89459-205-3

Les éditions LA PENSÉE
514-848-9042

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

Livre-cadeau idéal

Cornelius G. BULIK
Dr Réjean DAIGNEAULT

Encore jeune à 100 ans

Lorsque l'esprit prend le contrôle du corps.

ISBN 978-2-7601-5487-2
432 pages - 23,65 \$

GUÉRIN, éditeur ltée
514-842-3481

En vente dans toutes les librairies
Le prix est indiqué sous réserve de modifications.

LES SPORTS

ET PUIS EUH

Monter, descendre



Jean Dion

L'Histoire, la vraie, celle de laquelle on fait les manuels, a beau être une vieille dame qui radote, elle n'en semble pas moins apprécier l'ironie. Prenons par exemple la journée de vendredi dernier. Pendant que l'Amérique carburait au Pepto-Bismol après sa journée nationale de la sauce brune, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) annonçait que bon, finalement, Marion Jones n'existait plus à des fins statistiques. Rayés du grand livre ses résultats, ses records, ses médailles, pffitch, et en passant, mademoiselle, il paraît que vous êtes cassée comme un clou, mais il faudra aussi que vous nous rendiez les quelque 700 000 dollars (pas canadiens, mais quand même) que vous avez accumulés au fil des meetings d'athlétisme. Où trouveriez-vous l'argent? Comment vous dire tout en demeurant poli que ce n'est pas vraiment notre problème?

Du même coup, l'IAAF a renvoyé au Comité international olympique le soin de décider si, pour chacune des cinq médailles remportées par Jones aux Jeux de Sydney, en 2000, la procédure habituelle sera observée, qui consiste à faire monter d'un rang au classement toutes les concurrentes qui ont terminé derrière elle. Et c'est là qu'un certain clin d'œil du destin, comme disait le poète qui, comme tous les poètes, voyait des choses que les autres ne voient pas, par exemple que le destin fasse un clin d'œil, se profile. Car au 100 mètres plat (avec pas de haies) féminin de Sydney, la titulaire de la deuxième place fut Ekaterini Thanou.

Or vous souvient-il, serait-ce furtivement, de Thanou, la belle Hélène qui prenait peut-être le monde pour des poires (admirez tout de même la pitoyable circonlocution permettant d'évoquer un succulent dessert, alors qu'il aurait été beaucoup plus simple de parler de cerise sur le sundae)? Quelques réminiscences du feuilleton-savon à rebondissement qui marqua les Jeux d'Athènes de 2004? Rappelons brièvement le truc: Thanou et son compère Kostas Kenteris, lui aussi médaillé à Sydney, ne se présenteront pas à un contrôle antidopage, prétextèrent qu'ils étaient partis faire une promenade à moto sans savoir que, au cours duquel ils encoururent un accident de la route, ce qui les conduisit à l'hôpital, où ils furent attendus pendant des jours à cause du virage ambulatoire grec, et ils ratèrent leurs épreuves respectives, et ils disparaurent pas mal de manière généra-

le. C'est à peu près ça, plus un léger truc: leur entraîneur, qu'ils congédièrent, entretenait des accointances avec un certain laboratoire BALCO, mais ce n'était apparemment qu'un effet du hasard doublé d'une illusion d'optique, triple d'une impression de déjà vu et quadruplé d'une coïncidence stupéfiante.

Toujours est-il que Thanou a été, tout comme Kenteris, suspendue pour deux ans. Ce qui nous amène à la question ironique à cinq cennes: qu'est-ce qu'on fait avec la médaille d'or du 100 m féminin de Sydney? Et que fera-t-on à l'avenir si on pince a posteriori non pas un, mais deux, voire trois ou quatre ou plus des meilleurs finissants d'une épreuve? On appelle le 31^e et on le félicite pour son excellent programme tout en lui demandant son adresse postale parce qu'on a une surprise pour lui? Et qu'arrivera-t-il si les quatre, mettons, qui se font prendre le se font à des intervalles de plusieurs mois? On modifie le classement général chaque fois? On appelle la fille et on lui dit: «Écouteeeeeee, tu sais le bronze que je t'ai envoyé par la poste il y a trois ans? Oublie ça. Faudrait que tu me le renvoies, et que tu me redonnes ton adresse parce que je l'ai perdue. Tu es rendue avec l'argent. Oups, juste une minute, j'ai un téléphone sur l'autre ligne, comme qu'on dit. [Musique de centre commercial de fin novembre. Air du Petit Tambour. Sur la route, l'envie d'hippi m'pogne.] Bon bien finalement, on vient d'obtenir de nouveaux aveux. Tu as la médaille d'or. L'argent est déjà dans le camion UPS, ça fait que tu me renvoies le bronze, puis l'argent dans un paquet séparé. Mais j'y pense, étais-tu propre toi-même. Tu nous cacherais pas des choses...»

Le président du CIO, Jacques Rogge, a dans les circonstances évoqué la possibilité que le titre du 100 m féminin de Sydney demeure tout simplement vacant. Remarque, ce ne serait pas une mauvaise idée, surtout si dorénavant on l'applique immédiatement après une compétition. Pas de champion olympique, pas de foule hymne national. À la place, on pourrait mettre de la musique de centre commercial, bien plus susceptible d'unir les nations dans une grande sororité universelle que des chants guerriers.

Je pense que le sport se dirige vers une période de grande complexité, et qu'il faut ramener un peu de gros bon sens dans tout ça. Le gros bon sens, demandez-le à n'importe qui, il n'y a rien de tel, et ça ne se trompe jamais.

La prochaine fois, nous verrons comment, selon des sources qui ont effectué des calculs, le Canadien de Montréal jouera cette année 81 de ses 82 matchs contre Toronto, Ottawa, Buffalo et Boston. Sous prétexte de rivalités, on s'efforce ainsi de distiller l'ennui, qui demeure l'objectif premier de la Nationale Hockey Ligue.

jdion@ledevoir.com



Guillaume Latendresse entend s'imposer physiquement contre les Maple Leafs ce soir à Toronto.

Le Canadien

Guillaume Latendresse reçoit une promotion dans le premier trio

FRANÇOIS LEMENU

Guillaume Latendresse a obtenu la promotion qu'il souhaitait depuis quelque temps déjà. Le robuste attaquant s'est vu offrir une place dans le premier trio à la gauche de Saku Koivu et Christopher Higgins, lors du match contre les Maple Leafs de Toronto.

«Guillaume joue bien depuis cinq ou six matchs. Il joue comme il le faisait à la fin de la dernière saison. Il mérite cette chance. Je crois avoir été assez patient avec d'autres joueurs», a déclaré Guy Carbonneau avant de prendre l'avion en direction de la Ville reine.

Latendresse a marqué dans deux matchs avant d'être blanchi lors des trois derniers rencontres. «Je suis très content, même si mon niveau de confiance n'était pas à son top dernièrement. Dans ces cas-là, on paraît moins bien. Mais il était quand même temps que j'y arrive», a-t-il déclaré après l'entraînement de l'équipe.

Latendresse a déjà évolué dans le trio du capitaine. Très brièvement cependant. «J'aime bien jouer avec Saku, a dit le patineur de Sainte-Catherine. On se comprend bien sur la patinoire.

«Je me souviens d'avoir marqué un but avec lui l'an passé, a-t-il ajouté. Il est énergique, il travaille fort et a un bon jeu de position.»

Latendresse espère que l'expérience va durer plus d'une période. En fait, il aimerait conserver cette place en permanence. «C'est moi qui vais décider de la longévité du trio. C'est à moi à saisir l'occasion de monter de trio. Ce n'est pas le temps de ressentir de la pitié pour un autre joueur», a-t-il déclaré en faisant allusion à Michael Ryder, rétrogradé dans l'unité de Kyle Chipchura et de Mathieu Dandenault.

Un rôle précis

Latendresse connaît son rôle dans le trio. «Je dois leur fournir de la place sur la patinoire, dit-il. Leur jeu est de créer des occasions de marquer. Ils doivent sentir que je les aide.»

À 222 livres, Latendresse entend s'imposer physiquement face aux Leafs. «Ils vont se rendre compte qu'ils ne peuvent se permettre de nous brasser», a-t-il prévenu.

Les Leafs comptent des joueurs assez costauds. On a juste à penser à Nik Antropov (230 livres), Alexei Ponikarovsky (220 livres), Chad Kilger (224 livres) et Mats Sundin (231 livres) parmi les attaquants.

Latendresse demeure à l'aile gauche. C'est plutôt Higgins qui est muté du côté droit.

«J'ai joué à droite une ou deux fois l'an dernier. En fait, je suis à l'aise des deux côtés», a expliqué Higgins.

Carbonneau est d'avis que Higgins peut profiter de ce transfert. «Ça pourrait l'aider, dit l'entraîneur. Ça lui donne une nouvelle perspective.»

«Je lui ai offert de rester à gauche, a dit Latendresse. Il m'a dit que c'était correct.»

Comme ça, le Canadien est une équipe qui mise uniquement sur ses joueurs de quatrième trio. Guy Lafleur l'a affirmé à l'émission *Le Débat des chefs* sur les ondes du réseau RDS. Chez le Tricolore, cette affirmation en a fait sourire plusieurs. D'autres l'ont trouvé moins drôle.

«On ne changera pas Guy Lafleur, a déclaré Guy Carbonneau en guise de réponse à son ancien coéquipier. «Vous connaissez tous notre équipe. On n'a pas juste des joueurs de quatrième trio», a ajouté l'entraîneur.

On peut se demander si Lafleur n'a pas fait ce commentaire dans l'espoir de fouetter l'équipe après les deux défaites contre Buffalo.

«Si c'est ça, c'est une façon bien étrange de le faire, a noté Carbo. Il doit bien y avoir 1000 autres façons d'atteindre le même but. Mais Lafleur n'en est pas à son premier commentaire du genre.»

Carbonneau sait que ses joueurs n'ont pas apprécié la remarque de l'ancien numéro 10.

«On ne joue pas aussi bien qu'à nos 15 premiers matchs, a-t-il reconnu. Mais on sait tous que nous avons une meilleure équipe que ça.»

«Pour les joueurs, ce genre de commentaire est frustrant. Je sais qu'ils ne sont pas contents dans la chambre parce qu'il s'agit d'une critique qui vient d'un ancien joueur. Un joueur qui a eu une grande carrière à Montréal.»

Saku Koivu n'a pas aimé. Il l'a même pris un peu «personnel». «Nous n'avons pas bien joué samedi, a-t-il dit. Mais nous avons quand même la meilleure attaque à cinq de la ligue. Nous n'aurions pas le meilleur jeu de puissance s'il n'y avait que des joueurs de quatrième trio dans cette équipe.»

La Presse canadienne

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	G	P	DPFBP	BC	Pts
Ottawa	16	5	1	71	53
Montréal	12	8	3	69	62
Boston	12	8	2	58	54
Buffalo	B11	10	1	64	59
Toronto	8	11	5	70	86

Section Atlantique

Philadelphie	13	8	2	73	66
N.Y. Rangers	13	9	2	53	47
N.Y. Islanders	12	8	1	51	55
New Jersey	11	10	2	56	59
Pittsburgh	10	11	2	68	69

Section Sud-Est

Caroline	13	8	3	80	72
Floride	11	12	1	63	69
Atlanta	11	12	0	61	78
Tampa Bay	10	11	2	74	70
Washington	8	15	1	57	72

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	G	P	DPFBP	BC	Pts
Detroit	15	6	2	76	56
St. Louis	13	8	0	53	46
Chicago	12	9	2	66	67
Columbus	11	8	4	62	57
Nashville	11	9	2	62	63

Section Nord-Ouest

Vancouver	12	9	2	62	60
Minnesota	12	9	2	61	61
Colorado	12	9	1	63	66
Calgary	10	11	3	66	71
Edmonton	9	13	1	54	73

Section Pacifique

Dallas	13	7	4	72	61
Anaheim	11	9	4	61	66
San Jose	11	8	3	58	49
Phoenix	11	10	0	55	62
Los Angeles	9	13	1	63	74

Hier

Edmonton	3	Columbus	1
Boston	6	Philadelphie	3
Buffalo	3	Washington	1
Dallas	3	N.Y. Islanders	2 (P)

Aujourd'hui

Calgary	à	Detroit,	19h
Montréal	à	Toronto,	19h30
Anaheim	à	Vancouver,	22h

EN BREF

Malgré le grand froid, les Roughriders sont accueillis en héros à Regina

Regina — Ils étaient quelque 8000 partisans des Roughriders de la Saskatchewan qui ont bravé un froid mordant pour accueillir leurs héros qui étaient de retour à Regina hier après avoir remporté la finale de la coupe Grey en battant les Blue Bombers de Winnipeg 23-19 dimanche à Toronto. Les gens de la Saskatchewan, qui encouragent leurs Roughriders de façon inconditionnelle, ont dû attendre plus d'une heure par une température de -20 degrés Celsius à l'aéroport avant que l'avion qui transportait leurs héros ne touche le sol. L'équipe de football est la seule équipe de sport professionnel dans la province. Dans les journaux de Regina, on ne parlait que des Riders. Ils étaient nombreux à avoir abandonné le travail hier pour assister au retour et au défilé des Riders. — *La Presse canadienne*

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Sudoku

par Fabien Savary

2	5	8	4	6	
	3			1	5
5	1		7		4
		2			
6			3	9	
					9
	6	3	7	9	
9	7	6			4

Niveau de difficulté : DIFFICILE

0722

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

3	6	4	8	9	5	2	1	7
5	9	8	2	1	7	6	3	4
7	1	2	4	6	3	9	5	8
8	7	3	9	5	6	1	4	2
4	5	1	3	8	2	7	6	9
9	2	6	1	7	4	5	8	3
2	8	9	6	3	1	4	7	5
1	4	7	5	2	8	3	9	6
6	3	5	7	4	9	8	2	1

0721

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

Appel d'offres

Rosemont

La Petite-Patrie

Montréal

REPORT DE DATE D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Appel d'offres : Contrat 12333

REMPLACEMENT DE LA GÉNÉRATRICE ET TRAVAUX CONNEXES

CENTRE ÉTIENNE-DESMARTEAU (0560)

Date ouverture des soumissions reportée au mercredi 5 décembre 2007

Avis est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soumissionnaire de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, que la date d'ouverture des soumissions de l'appel d'offres du contrat 12333, qui devait avoir lieu le 28 novembre 2007, est reportée au mercredi 5 décembre 2007 à 14 h. Les soumissions demandées devront être reçues avant 14 h à la date ci-dessus, au bureau d'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, Ville de Montréal, situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal, H2G 2B3.

Renseignements :

M. Stéphane Hazan, architecte

Téléphone : (514) 482-4455

Télécopieur : (514) 482-5398

Donné à Montréal, ce 27 novembre 2007

M^r Pierre Rochon

Secrétaire d'arrondissement

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ

LES ENFANTS DU MONDE

ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant

▲ comme bénévole

▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Article 102(4)

Dans l'affaire de la faillite de : 9146-3216 QUÉBEC INC., dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social au 32, rue de Franchimont, dans la ville de Blainville, et dans le district de Terrebonne, province de Québec, J7B 1S9, F.A.S. sous le nom "Apogée vente et distribution".

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a été déposée le 22^e jour de novembre 2007, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre à 11h00, au bureau du syndic, situé au 33, rue St-Jacques, 5^e étage, Montréal (Québec).

Le groupe

Boudreau

Richard

33, rue Saint-Jacques

5^e étage, Montréal

(Québec) H2Y 1K9

Tél. : (514) 849-2100

Télex : (514) 849-9292

courriel : info@bri.ca

AVIS DE

DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie

9058-7205 Québec inc. demandera au

Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, ce 25 novembre 2007

Me Hubert Laframboise, M. Fisc. Procureur de la compagnie.

AVIS DE

DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie

Gestion Johanne Côté inc. demandera au

Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

MONTRÉAL, ce 25 novembre 2007

Me Hubert Laframboise, M. Fisc. Procureur de la compagnie.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. 500-17-037483-073

COUR SUPÉRIEURE

JENNY SCHOTANUS

Requérante

vs-

CENTRE D'ACHATS PROVOST INC.

Intimée

et-

L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL

Mis en cause

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CENTRE D'ACHATS PROVOST INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, au local 1.120, dans les trente jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 28 décembre 2007, à 9h00, en salle 2.16 au Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive d'instance a été remise au greffe à l'intention de CENTRE D'ACHATS PROVOST INC.